

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise tenue au 11, rue de l'Église, Frelighsburg, le mercredi 8 février 2017.

Sont présents :

Marie-Andrée Yelle, parent et présidente
Julie Bellefroid, parent
Sylvie Pelletier, enseignante
Jessica Roy, parent
Christopher Carrie, parent
Maryse Boisvert, enseignante
Sylvie Valiquette, enseignante
Lucie Grenon, École-o-Village

Participe également :

Nancy Duranleau, directrice

Sont absents :

Mélissa Rudd, parent
Valérie Snyder, membre du personnel de soutien
Evelyne Barriault, École-o-Village
Marie-France Moquin, représentante de la municipalité

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :

La présidente, Madame Marie-Andrée Yelle, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Ajouts aux varia

1. Budget CÉ
2. Dépenses FDS
3. Œuvre d'art (projet annuel)

À la demande de monsieur Christopher Carrie, les points Parole au public, mot des enseignants ainsi que la direction respect, empathie et bienveillance seront un à la suite de l'autre. Les membres du CÉ demandent également de devancer les points à propos du service de garde. Voici les points modifiés à l'ordre du jour :

Point 7 : Mot des enseignants

Point 8 : Direction respect, empathie et bienveillance à SFA

Point 10 : Mot du service de garde

Point 11 : Résolution mesure 30170

Point 12 : Photos 17-18

Point 13 : Horaire 17-18

Point 14 : Temps alloué aux matières

Point 15 : Parole au représentant de parents

En l'absence de Valérie Snyder, Jessica Roy est nommée au titre de secrétaire pour cette réunion.

18CÉ1617-029

Il est proposé par Madame Sylvie Pelletier, secondé par Monsieur Christopher Carrie, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications nommées ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2016 ET SUIVIS

Au point 11 : enlever le mot « les » dans la phrase suivante : La rencontre du 13 octobre était dédiée aux ~~les~~ élections.

En suivi au dernier CE, la directrice Nancy Duranleau mentionne que le coût annuel par enfant pour les activités est de 80 \$ en 2015-2016. Actuellement pour 2016-2017 le coût par enfant est de 76 \$ la prévision était de 90\$.

-L'activité en parascolaire proposée par la Factrie a obtenu une réponse négative pour l'hiver 2017.

Il est proposé par Madame Maryse Boisvert, secondé par Madame Sylvie Valiquette, et résolu :

18CÉ1617-030

QUE le procès-verbal soit adopté avec les modifications nommées ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 DÉCEMBRE 2016 ET SUIVIS

Point 1 :il manque le nom de famille à Marie-Andrée Yelle. Il devra être ajouté.

Point 12 : modification au mot fort ajout d'une majuscule Fort (Fort Lennox)

18CÉ1617-031

Il est proposé par Madame Maryse Boisvert, secondé par Madame Julie Bellefroid, et résolu :

QUE le procès-verbal soit adopté avec les modifications nommées ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. PAROLE AU PUBLIC :

Plusieurs parents sont présents : Teprine Baldo, Claudine Dugas, Tara Ten Eyck, Marie-Hélène Bousquet, Anick Gamache et Nicholas Brien ainsi que deux membres du personnel, Hélène Medeiros et Valérie Dumoulin

Madame Claudine Dugas et Madame Teprine Baldo prendront la parole.

Madame Claudine Dugas mentionne que les parents demandent qu'on mette fin aux situations actuelles d'acharnement que certains enfants subissent. Ils souhaitent que des choses concrètes soient mises en place et pas seulement de la prévention. Ils veulent que l'intimidation arrête. Ils notent que les relations humaines ont été oubliées dans l'école. Ils veulent que leur demande soit la priorité de l'école pour le reste de l'année scolaire ainsi que pour le début de l'année prochaine. Ils demandent qu'on leur explique les démarches qui sont faites lors des situations d'intimidation. Ils soulignent que des outils devraient être fournis pour aider les victimes ainsi que les intimidateurs. Un meilleur respect pour contrer l'acharnement.

La directrice mentionne qu'au point 8, il sera question justement des moyens mis en place pour améliorer le respect. L'étape actuelle est de travailler universellement. Elle indique également qu'elle fera un suivi des situations soulevées par les parents.

Monsieur Nicholas Brien ajoute que les règles mises en place actuellement pénalisent les élèves en général au lieu de cibler les enfants concernés.

Madame Teprine Baldo suggère de ramener l'approche de communication non – violente comme outils pour l'école et pour la maison.

Elle demande également de vérifier la possibilité d'initier un nouvel instrument au cours de musique. Il pourrait y avoir une recherche pour trouver un organisme pour trouver le financement.

Elle confirme son implication au comité de la cour d'école.

6. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les parents du CE parle de l'intimidation :

Madame Julie Bellefroid souligne que c'est depuis déjà quelques CÉ qu'elle amène le sujet de l'importance du respect. Elle est à 100% derrière les demandes des parents et elle est prête à mettre du temps avec l'équipe-école pour trouver des solutions. Elle mentionne, également, l'importance de la communication. Elle spécifie que si les membres du CÉ étaient mis au courant des projets à venir ils pourraient partager les informations aux parents.

Madame Marie-Andrée Yelle souligne l'importance de travailler en équipe.

Madame Jessica Roy explique que selon elle, avec un manque de communication, des doutes peuvent facilement s'installer et ainsi créer de l'insécurité.

Monsieur Christopher Carrie mentionne qu'il manque des détails dans les explications lorsqu'il est dit « On s'occupe de la situation ».

Autres sujets :

Madame Marie-Andrée Yelle demande si les autres niveaux ont des activités sportives de prévues puisque la 5^e et 6^e ont eu des cours d'escrime et des cours de hip-hop. La direction répond que non puisque ces cours étaient dans le cadre d'école en forme et en santé.

Elle mentionne également que le dîner de Pâques ne pourra pas avoir lieu cette année. Les parents bénévoles ne sont malheureusement pas disponibles. Il est suggéré de faire des activités sous le thème de la cabane à sucre.

Madame Jessica Roy fait un retour sur le marché de Noël. La vente de papier d'emballage et de sacs cadeaux fut un grand succès. Plus de 800 visiteurs se sont présentés au marché. Sylvie Pelletier et Élise Daigle ont déjà plusieurs idées pour l'année prochaine. Une grande affiche est à prévoir pour représenter l'école.

Mme Roy informe qu'il y aura une consultation publique le samedi 25 mars pour la mise en place de la politique familiale à Frelighsburg. Dans le but d'informer le plus de parents possible, elle demande si l'école accepte de partager la publicité pour cet événement via courriel. La direction approuve.

Monsieur Christopher Carrie remercie au nom des parents, en cette semaine des enseignants, tous les enseignants pour leur magnifique travail.

7. MOT DES ENSEIGNANTS

Les élèves de 5^e et 6^e année ont participé au projet Héros liberté d'expression avec Amnistie internationale. Une bonne participation des élèves.

Un projet sur la sexologie est à venir pour les élèves de 5^e et 6^e année. Ils vont débiter avec la relation entre hommes et femmes. Il s'agit d'un projet en collaboration avec le CLSC. Le programme n'est pas encore offert aux niveaux scolaires plus jeunes.

Les élèves de maternelle ont fait un projet sur le Pôle Nord en collaboration avec les élèves de 4^e et 5^e année.

Madame Marie-Andrée Yelle souhaite souligner l'excellent travail de Frédéric Larouche, enseignant d'éducation physique, pour les tournois de sport organisés le midi. Une partie élève contre professeur est à venir.

8. DIRECTION RESPECT, EMPATHIE ET BIENVEILLANCE À SFA

Le projet fut lancé le lundi 6 février dernier. Le mot d'ordre à l'école est de mettre de l'avant le respect, l'empathie et la bienveillance. Le projet a débuté avec la projection du film *Vice-Versa* à propos de l'intelligence émotionnelle. Par la suite, chaque classe discutera et aura diverses activités en lien avec ce film. Tout le personnel de l'école s'est engagé à faire des interventions positives et de poursuivre l'intervention jusqu'au bout. La directrice souligne l'engagement des enseignants dans ce projet, malgré le changement de certains règlements internes. Madame Pauline Thibault, animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, animera des ateliers dans les classes en lien avec le thème. Ce projet est un contre-balancier à la semaine de l'intimidation.

Madame Maryse Boisvert ajoute que l'équipe-école pourrait vérifier la possibilité de remettre en place les étoiles du mois. Ils vont, également, chercher des nouvelles avenues. Elle mentionne, également, que selon des recherches, plus on parle d'intimidation, plus il y en a.

9. SERVICE DE GARDE À LA RELÂCHE

Dans les années antérieures, aucun service n'était offert pour la semaine de relâche. Le conseil conclut de maintenir cette décision. Par contre, il est demandé d'offrir le service de garde le lundi 6 mars pour la journée pédagogique.

18CÉ1617-032

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, secondé par Monsieur Christopher Carrie, et résolu :

QUE le service de garde soit fermé pour la relâche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. MOT DU SERVICE DE GARDE

Madame Valérie Dumoulin demande des nouvelles sur l'état de santé de David Lareau. La direction mentionne qu'il devrait être de retour lundi. L'équipe est constituée de 3 personnes présentement.

11. RÉOLUTION MESURE 30170

Aucune résolution à adopter. Une reddition de compte doit d'abord être effectuée. Les mesures discutées sont l'ajout de temps pour la TES et l'ajout d'un surveillant-midi. Le solde de la mesure 30170 est de 1 900\$.

12. PHOTOS 2017-2018

La C.S. demande au minimum deux soumissionnaires pour les photos. L'école a obtenu une seule réponse. Le studio Nala. Madame Jessica Roy demande qu'un nouveau lieu extérieur soit choisi pour l'année prochaine. Elle demande, également, de ne pas oublier d'ajouter la case photo de famille (enfants à l'école) oui ou non. Le conseil accepte d'aller avec les services des Studios Nala.

18CÉ1617-033

Il est proposé par Madame Jessica Roy, secondé par Madame Sylvie Pelletier, et résolu :

QUE l'école retienne les services de Studio Nala pour les photos scolaires 2017-2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. HORAIRE 2017-2018

La direction propose d'enlever 5 minutes à la récréation de fin de journée pour l'ajouter le matin avant le début des classes. Le transport scolaire n'y voit aucune objection.

18CÉ1617-034

Il est proposé par Monsieur Christopher Carrie, secondé par Madame Marie-Andrée Yelle, et résolu :

QUE l'horaire de l'école soit modifié tel que mentionné ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Marie-Andrée Yelle suggère de faire rentrer le 1^{er} cycle par la porte du service de garde. Ce point est à vérifier avec le service de garde et le concierge.

14. TEMPS ALLOUÉS AUX MATIÈRES

Madame Jessica Roy demande s'il est possible d'enlever les cours de musique au 3^e cycle et de les remplacer par des cours d'art dramatique. La demande n'est pas retenue, mais l'équipe-école vérifiera la possibilité d'inclure de l'art dramatique dans certains projets. Également, la possibilité de faire de l'art dramatique en parascolaire.

18CÉ1617-035

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, secondé par Madame Julie Bellefroid, et résolu :

QUE la grille de temps alloués aux matières soit adoptée telle quelle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. PAROLE AU REPRÉSENTANT DES PARENTS

Réunion 8 décembre : Réunion avec les commissaires très intéressantes. Beaucoup d'échange avec les commissaires.

Réunion 15 décembre : -dépôt de la consultation et explication du calendrier scolaire;

-Analyse des plans triennaux d'actes d'établissement;

-Le comité a reconduit le mandat du protecteur de l'élève. Le poste a réduit les coûts et les plaintes. Il y a, également, une procédure pour déposer une plainte sur le site de la CS;

-L'école de la Chantignole attend depuis un long moment leurs nouveaux modules de jeux. La raison de ce délai est la nouvelle procédure d'achat de groupe.

Réunion 12 janvier : Réunion extraordinaire sur le document de règles et critères d'inscription. Cette réunion a permis au comité d'analyser en détail le document et d'effectuer une liste de recommandations aux commissaires.

Réunion 26 janvier : -Retour sur la formation du 18 janvier (pour les ados), commentaires positifs. Le seul point négatif est que le conférencier a parfois donné trop d'informations techniques et pas suffisamment pratiques. 70 personnes ont participé;

-2 formations sont à venir au printemps;

-le comité demande à la CS d'analyser la possibilité de mettre le 1^{er} novembre en journée pédagogique. Cause lendemain de l'Halloween;

-le comité demande à la CS de réfléchir aux heures de début de classe pour l'adapter au sommeil de l'enfant;

-La politique de règles et critères d'inscription a été adoptée par les commissaires. Plusieurs recommandations du comité ont été retenues. Le document formel est à venir. Un ajout touchant Frelighsburg a été ajouté. Le choix de l'école en maternelle pour les parents du secteur commun de Frelighsburg/Stanbridge East détermine l'école de l'enfant pour tout le primaire.

16. MOT ÉCOLE-O-VILLAGE

La représentante d'École-O-Village informe le CE que le projet des oiseaux est terminé. L'installation des plaques se fera bientôt. L'organisme est en attente de réponse pour leur dépôt de projet à la MRC et à la Banque TD. L'AGA de l'organisme sera à la mi-mars. Madame Lucie Grenon rappelle que la mission d'École-O-Village est l'art et l'environnement.

17. MOT DE LA DIRECTION

La direction tient à souligner le beau et fort travail de l'équipe-école. Elle informe qu'à la suite de l'incendie de la résidence d'une famille de l'école, la famille a reçu beaucoup de dons. L'école leur a offert 3 semaines de service de garde. L'école a également offert une carte de repas chauds gratuits toutefois la mère a décliné cette offre.

Le sondage de satisfaction de la C.S. est présentement disponible. Les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années auront à compléter le sondage en classe.

18. VARIA

Budget CÉ : le budget annuel pour le conseil d'établissement est de 200 \$.

18CÉ1617-036

Il est proposé par Madame Jessica Roy, secondé par Monsieur Christopher Carrie, et résolu :

QUE le budget annuel du CÉ soit adopté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Dépenses FDS : présentation du budget du FDS. Un total de 15 127\$ a été amassé avec le Méchoui. Un montant de 7 500\$ servira pour le projet d'embellissement de la cour d'école (réponse de la demande en mai). En date du 22 janvier 2017, le montant des dépenses pour les activités réalisées et à venir est de 8 054,85 \$.

Madame Marie-Andrée Yelle demande de vérifier la possibilité d'ajouter une activité sportive pour les élèves de la maternelle jusqu'à la 4^e année d'ici la fin de l'année scolaire.

Œuvre d'art (projet annuel) : projet à venir. La Factrie est actuellement en réflexion pour un projet en lien avec le thème "les arbres". L'école-O-Village confirme qu'il y a une possibilité de financement pour le projet.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

18CÉ1617-036

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Maryse Boisvert, secondé par Madame Sylvie Pelletier, et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 21h31.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ